

# Faire face à la COVID-19



## Effectuer des INSPECTIONS efficaces SUR LE LIEU DE TRAVAIL

**A**ux dires du ministère du Travail de l'Ontario : « Bien que la situation concernant la COVID-19 évolue rapidement, la loi et les règlements régissant les lieux de travail de l'Ontario, eux, ne changent pas ». Par conséquent, comme toujours, la Loi ontarienne sur la santé et la sécurité au travail (LSST) oblige les employeurs à prendre toutes les précautions raisonnables pour assurer un milieu de travail sûr et sain. Le ministère du Travail doit veiller à ce qu'ils le fassent. Les travailleurs disposent de trois droits fondamentaux durement acquis, à savoir le droit de connaître les dangers auxquels ils sont confrontés, le droit de participer aux solutions visant à éliminer les risques et/ou à les maîtriser lorsqu'ils ne peuvent être éliminés et le droit de refuser un travail dangereux.

### LE DROIT DE PARTICIPATION DES TRAVAILLEURS

En ce qui concerne le droit de participation des travailleurs, il est mieux exercé collectivement et par l'intermédiaire des représentants des travailleurs. La loi le prévoit également. Dans les lieux de travail qui emploient régulièrement 20 travailleurs ou plus, ou lorsqu'une substance désignée est utilisée, il est requis de mettre sur pied un comité mixte de santé et de sécurité (CMSS) dont au moins la moitié des membres ne doivent pas exercer de fonctions de direction et doivent être choisis par les travailleurs ou, le cas échéant, par le syndicat qui les représente. Dans les lieux de travail qui emploient régulièrement plus de cinq travailleurs et moins de 20, les salariés ou leur syndicat, s'il y en a un, doivent choisir un représentant des travailleurs en santé et sécurité qui n'exerce pas non plus de fonctions de direction.

### EFFECTUER DES INSPECTIONS AU MOINS UNE FOIS PAR MOIS

Parmi les nombreux droits et responsabilités juridiques des membres des CMSS ou des représentants des travailleurs en santé et sécurité figure l'obligation d'inspecter le lieu de travail au moins une fois par mois. Pendant la crise de la COVID-19, cette exigence est particulièrement importante. En fait, étant donné la nature évolutive de cette pandémie et ce que nous savons sur le virus et sa transmission, il n'est peut-être pas déraisonnable d'envisager d'augmenter la fréquence des inspections sur le lieu de travail. En outre, puisque plusieurs autres lieux de travail sont sur le point de rouvrir, il est tout aussi raisonnable de procéder à une inspection avant que les travailleurs ne réintègrent le lieu de travail.

### ACTION DE SUIVI

La liste de contrôle suivante vous aidera à guider une inspection sur le lieu de travail spécifique à la COVID-19. Comme chaque lieu de travail est différent, ces questions ne sont que quelques-unes des nombreuses questions à prendre en compte lors d'une inspection spécifique à la COVID-19. Si les mesures appropriées ne sont pas en place, les membres du comité mixte de santé et de sécurité ou les représentants des travailleurs en santé et sécurité voudront recommander un plan d'action immédiat et spécifique à l'employeur. Il est tout aussi important de suivre la mise en œuvre des mesures recommandées et d'évaluer leur efficacité une fois qu'elles sont en place.

**N.B.** Le Centre de santé et de sécurité des travailleurs (CSST) propose désormais un programme de formation sur la COVID-19 en ligne, dispensé virtuellement en temps réel à des dates et heures programmées. Les participants s'engagent avec un instructeur hautement qualifié du CSST et d'autres participants. À l'instar de tous les programmes du CSST, il applique les principes d'apprentissage des adultes pour garantir l'instruction.

### Pour en savoir plus

Consultez : [www.whsc.on.ca](http://www.whsc.on.ca)

ou [WHSC COVID-19 Resources](#)

Composez le 1-888-869-7950 sans frais

Adresse courriel : [contactus@whsc.on.ca](mailto:contactus@whsc.on.ca)



**FORMATION**

► LA BONNE CHOSE. LA BONNE FAÇON

[www.whsc.on.ca](http://www.whsc.on.ca) • 1-888-869-7950

SEP8:343 Août/20

## Une inspection sur le lieu de travail **LISTE DE CONTRÔLE**



### PRÉ-INSPECTION

CASE À COCHER		MESURES DE SUIVI NÉCESSAIRES (LE CAS ÉCHÉANT)
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<b>1)</b> La politique en matière de COVID-19 sur le lieu de travail et le plan de mise en œuvre ont-ils été préparés avec la pleine participation du comité mixte de santé et de sécurité (CMSS) ou du représentant des travailleurs en santé et sécurité?	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<b>2)</b> L'employeur a-t-il affiché la politique et le plan intégral sur le lieu de travail et les a-t-il communiqués à tous les travailleurs, superviseurs, fournisseurs, entrepreneurs et clients, le cas échéant, par écrit et sous forme électronique?	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<b>3)</b> La hiérarchie des contrôles est-elle à l'origine de ces efforts sur le lieu de travail visant à éliminer ou au moins réduire au maximum la possibilité d'exposition au virus de la COVID-19?	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<b>4)</b> Étant donné que les contrôles « à la source » se sont avérés être les plus efficaces, le lieu de travail a-t-il été pris en considération et le CMSS ou le représentant des travailleurs en santé et sécurité a-t-il été dûment consulté pour déterminer si, dans la mesure du possible : <ul style="list-style-type: none"><li>o Les salariés peuvent travailler à domicile ou continuer à le faire?</li><li>o L'accès d'autres personnes au lieu de travail peut-il être restreint (par ex., le public, les clients, les fournisseurs, les entrepreneurs)?</li><li>o Les travaux non essentiels peuvent-ils être interrompus ou réduits pendant toute la durée de la pandémie?</li></ul>	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<b>5)</b> Le CMSS ou le représentant des travailleurs en santé et sécurité a-t-il été pleinement consulté lors de la prise des décisions concernant : <ul style="list-style-type: none"><li>o Toutes les circonstances qui nécessitent l'utilisation d'un équipement de protection individuelle (ÉPI) (pour les travailleurs et autres personnes sur le lieu de travail)?</li><li>o Le(s) type(s) d'ÉPI?</li><li>o Si nécessaire, les travailleurs se sont-ils prêtés à des tests d'ajustement pour l'ÉPI (c'est-à-dire les masques N95)?</li></ul>	

CASE À COCHER	PRÉ-INSPECTION suite	MESURES DE SUIVI NÉCESSAIRES (LE CAS ÉCHÉANT)
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<p><b>6)</b> L'employeur a-t-il assuré la prestation d'un programme de formation sur la COVID-19 adéquat qui couvre les éléments suivants?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Les dangereuses caractéristiques de la COVID-19, les voies de transmission et les effets sur la santé?</li> <li>o La loi applicable en matière de santé et de sécurité et les directives de santé publique?</li> <li>o Les principes de contrôle des risques et ceux spécifiques à la COVID-19 sur le lieu de travail (par ex., la distanciation physique, l'hygiène personnelle, le nettoyage et la désinfection améliorés et efficaces, le confinement et le signalement des maladies)?</li> <li>o Utilisation/limitation/entretien et/ou élimination des équipements de protection individuelle?</li> </ul>	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<p><b>7)</b> La formation sur le SIMDUT est-elle à jour?</p>	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<p><b>8)</b> La formation a-t-elle été dispensée à toutes les parties du lieu de travail?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Les travailleurs?</li> <li>o Les membres du CMSS ou un représentant en santé et sécurité au travail?</li> <li>o Les superviseurs?</li> </ul>	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<p><b>9)</b> Le CMSS ou le représentant des travailleurs en santé et sécurité a-t-il été pleinement consulté lors de l'élaboration et de la mise en œuvre de la formation et/ou du choix du fournisseur de formation?</p>	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<p><b>10)</b> Pendant cette pandémie, a-t-il été envisagé de programmer des inspections du lieu de travail plus fréquemment que l'exigence d'une fois par mois (par ex., une fois par semaine)?</p>	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<p><b>11)</b> Un protocole d'inspection a-t-il été établi permettant la distanciation sociale (physique) des personnes qui effectuent l'inspection? [Dans les lieux de travail de 20 personnes ou plus, envisagez d'autoriser le membre travailleur du CMSS à effectuer l'inspection seul. Telle est l'obligation minimale prévue par la Loi sur la santé et la sécurité au travail (LSST)].</p>	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<p><b>12)</b> Les rapports d'inspection sont-ils partagés par voie électronique? (Comme une version électronique de la politique et du plan concernant la COVID-19. Cela élimine la manipulation des listes de contrôle ou des rapports sur papier et facilite la transmission des résultats).</p>	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<p><b>13)</b> Le nom et le(s) lieu(x) de travail des membres du CMSS ou du représentant des travailleurs en santé et sécurité sont-ils affichés bien en vue (la LSST l'exige pour les CMSS, ce qui constitue aussi une bonne pratique pour les représentants des travailleurs en santé et sécurité)?</p>	

## DISTANCIATION PHYSIQUE

CASE À COCHER		MESURES DE SUIVI NÉCESSAIRES (LE CAS ÉCHÉANT)
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<b>14)</b> Les postes de travail, les plans d'étage, la circulation des piétons sont-ils configurés pour permettre une distance minimale de deux mètres (six pieds) entre les travailleurs et toute autre personne susceptible de se trouver sur le lieu de travail?	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<b>15)</b> Des marquages sont-ils clairement visibles sur le sol et sur les murs pour préciser la distanciation physique nécessaire entre les travailleurs et/ou ceux-ci et le public (par ex., la distanciation physique dans les files d'attente, les sens uniques pour la circulation des piétons)?	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<b>16)</b> Lorsque le public se trouve sur le lieu de travail, y a-t-il du personnel chargé de veiller à ce que le public respecte les exigences en matière de distanciation physique?	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<b>17)</b> Dans la mesure du possible, les interactions avec le public sont-elles limitées (par ex., transactions sans espèces, options de ramassage en bordure de trottoir)?	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<b>18)</b> Dans la mesure du possible, les travailleurs sont-ils affectés à leur propre poste de travail et à leur propre équipement de manière à limiter le partage et la propagation éventuelle du virus?	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<b>19)</b> Les installations pour le lunch et les pauses sont-elles configurées de manière à permettre la distanciation physique?	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<b>20)</b> Les heures de début de quart, des pauses et du lunch sont-elles décalées de manière à permettre une distanciation physique au travail et les déplacements en transport en commun vers et depuis le travail?	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<b>21)</b> Le hall d'entrée, l'aire de réception et les espaces communs sont-ils configurés, notamment les sièges, de manière à permettre une distanciation physique?	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<b>22)</b> Les limites d'occupation ont-elles été fixées et clairement communiquées (avec une signalisation) afin de favoriser la distanciation physique (par ex., le nombre de personnes dans les ascenseurs, les toilettes)?	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<b>23)</b> Les réunions et les formations se déroulent-elles à distance via Internet ou par téléphone?	

CASE À COCHER	DISTANCIATION PHYSIQUE suite	MESURES DE SUIVI NÉCESSAIRES (LE CAS ÉCHÉANT)
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<p><b>24)</b> Si la distanciation physique n'est pas possible, les mesures suivantes sont-elles en place?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Les postes de travail ont-ils été configurés de sorte que les travailleurs ne se font pas face?</li> <li>o Des cloisons/barrières ont-elles été érigées?</li> <li>o L'équipement de protection individuelle (ÉPI) a-t-il été fourni? (Pour en savoir plus, consultez ÉPI ci-dessous).</li> </ul>	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<p><b>25)</b> Les mesures de distanciation physique sont-elles respectées par tous sur le lieu de travail?</p>	

## HYGIÈNE PERSONNELLE SUR LE LIEU DE TRAVAIL

CASE À COCHER		MESURES DE SUIVI NÉCESSAIRES (LE CAS ÉCHÉANT)
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<p><b>26)</b> Des installations adéquates pour se laver les mains avec du savon, de l'eau chaude, des serviettes jetables et des poubelles sans contact (ou ouvertes) sont-elles facilement accessibles?</p>	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<p><b>27)</b> Une signalisation claire et très visible en ce qui concerne le lavage des mains et l'étiquette de la toux/éternuement a-t-elle été affichée à tout le moins à toutes les entrées du lieu de travail et dans toutes les toilettes?</p>	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<p><b>28)</b> Un horaire est-il imposé prévoyant suffisamment de temps pour que les travailleurs se lavent fréquemment et soigneusement les mains?</p>	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<p><b>29)</b> Les sèche-mains sont-ils désactivés ou mis hors service pour prévenir la transmission de gouttelettes contenant le virus COVID-19?</p>	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<p><b>30)</b> Lorsque l'accès à des postes de lavage des mains n'est ni pratique, ni disponible, a-t-on fourni aux travailleurs un désinfectant pour les mains à base d'alcool (à teneur d'au moins 60 % d'alcool)?</p>	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<p><b>31)</b> Des postes de désinfection des mains sont-ils disponibles à tous les points d'entrée du lieu de travail?</p>	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<p><b>32)</b> Des mouchoirs en papier et des poubelles sans contact (ou ouvertes) sont-ils facilement accessibles afin de faciliter un protocole en matière d'hygiène adéquat pour attraper les gouttelettes émises lors de la toux et des éternuements?</p>	

CASE À COCHER	HYGIÈNE PERSONNELLE SUR LE LIEU DE TRAVAIL suite	MESURES DE SUIVI NÉCESSAIRES (LE CAS ÉCHÉANT)
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<b>33)</b> Les mesures d'hygiène personnelle sont-elles respectées par tous sur le lieu de travail?	

## NETTOYAGE ET DÉSINFECTANT

CASE À COCHER		MESURES DE SUIVI NÉCESSAIRES (LE CAS ÉCHÉANT)
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<b>34)</b> Le CMSS ou le représentant des travailleurs en santé et sécurité a-t-il obtenu et examiné toutes les fiches de données de sécurité (lorsqu'elles sont disponibles puisque les produits de consommation ne sont pas assujettis au règlement du SIMDUT) pour tous les nettoyants et désinfectants? A-t-il également pris en considération les éléments suivants? <ul style="list-style-type: none"> <li>o Efficacité contre la COVID-19 (c.-à-d., approuvé par l'EPA et/ ou Santé Canada)?</li> <li>o Sécurité pour la santé des travailleurs (par ex., si possible, inclure des ingrédients actifs moins dangereux tels que l'éthanol, l'isopropanol, le peroxyde d'hydrogène, l'acide L-lactique ou l'acide citrique)?</li> <li>o Protocoles en matière d'utilisation, d'entreposage et d'élimination de ces produits en toute sécurité?</li> </ul>	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<b>35)</b> Les surfaces qui sont souvent touchées sont-elles nettoyées et désinfectées au moins deux fois par jour, de préférence plus souvent (par ex., les comptoirs, les claviers et autres après chaque interaction avec les clients)?	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<b>36)</b> Le reste du lieu de travail est-il nettoyé et désinfecté au moins une fois par jour?	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<b>37)</b> Les protocoles en matière de nettoyage prennent-ils également en compte le récurage des surfaces souples (par ex, les meubles rembourrés, les rideaux et les tapis)?	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<b>38)</b> Si les postes de travail et l'équipement doivent être partagés, sont-ils nettoyés et désinfectés après usage et/ou avant qu'une autre personne ne s'en serve?	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<b>39)</b> Les produits de nettoyage et de désinfection (notamment les lingettes, les serviettes et le produit et les gants à usage unique) sont-ils faciles d'accès pour les travailleurs qui nettoient et qui désinfectent entre les récurages quotidiens minutieux?	

CASE À COCHER	NETTOYAGE ET DÉSINFECTION suite	MESURES DE SUIVI NÉCESSAIRES (LE CAS ÉCHÉANT)
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<p><b>40)</b> Y a-t-il des preuves manifestes suggérant un manque de nettoyage et de désinfection (si le virus n'est pas visible, la saleté peut l'être, ce qui suggère que le nettoyage et la désinfection n'ont pas été effectués de manière appropriée)?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o entrées/sorties du lieu de travail</li> <li>o aire de réception/hall d'entrée</li> <li>o salle(s) de repas/pause</li> <li>o boutons ou poignées de porte</li> <li>o rampes d'escalier, boutons d'ascenseur</li> <li>o salle de bain/poste de lavage des mains</li> <li>o espaces de travail/postes de travail</li> <li>o outils, équipements, machines</li> <li>o vestiaires</li> <li>o poubelles</li> <li>o zone d'interface des travailleurs/publique (par ex., comptoirs, tapis roulants, barrières, claviers)</li> </ul>	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<p><b>41)</b> Les horaires de ramassage des ordures sur le lieu de travail ont-ils été améliorés pour que les poubelles ne débordent pas et pour que les déchets potentiellement contaminés soient traités en toute sécurité?</p>	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<p><b>42)</b> A-t-on rappelé aux travailleurs d'enlever tous leurs vêtements de travail une fois chez eux et de les nettoyer aussi souvent que possible (de préférence tous les jours) et/ou de les ranger en toute sécurité jusqu'à ce qu'ils puissent être nettoyés?</p>	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<p><b>43)</b> Existe-t-il un protocole en matière de nettoyage/désinfection amélioré sur le lieu de travail si le traçage des contacts devait y identifier une exposition à un cas confirmé de COVID-19?</p>	

## LA VENTILATION

CASE À COCHER		MESURES DE SUIVI NÉCESSAIRES (LE CAS ÉCHÉANT)
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<p><b>44)</b> Le système de chauffage, de ventilation et de climatisation (CVC) a-t-il été évalué par un technicien agréé pour s'assurer de son bon fonctionnement, notamment le système de conduits et de filtres (surtout si le bâtiment est destiné à redevenir entièrement occupé)?</p>	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<p><b>45)</b> Le taux de ventilation a-t-il été augmenté et le système de CVC fonctionne-t-il plus longtemps que la normale, 24 heures sur 24, sept jours sur sept si possible, afin d'améliorer l'échange d'air et donc la dilution des contaminants en suspension dans l'air?</p>	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<p><b>46)</b> Les ventilateurs d'extraction dans les salles de bain, les vestiaires, les salles de pause/repas fonctionnent-ils à pleine capacité?</p>	

CASE À COCHER	LA VENTILATION suite	MESURES DE SUIVI NÉCESSAIRES (LE CAS ÉCHÉANT)
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<p><b>47)</b> La quantité d'air extérieur propre circulant dans le système a-t-elle été augmentée et a-t-on pris en considération les points suivants?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Une plus grande ouverture des registres d'air extérieur minimum (jusqu'à 100 %) pour réduire ou pour éliminer la recirculation de l'air potentiellement contaminé.</li> <li>o La fonction de ventilation à la demande a-t-elle été désactivée afin que l'entrée d'air extérieur ne soit PAS automatiquement réduite?</li> <li>o Ouvrir les fenêtres et les portes comme moyen d'augmenter l'apport d'air extérieur (bien qu'il faille tenir compte des polluants extérieurs et de tout impact fonctionnel éventuel sur tout système de ventilation existant)?</li> </ul>	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<p><b>48)</b> Les éléments suivants ont-ils été pris en compte en ce qui concerne les filtres à air centraux?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o L'utilisation de filtres à haute efficacité [au moins d'une valeur consignée d'efficacité minimale (MERV) de 13]?</li> <li>o Les filtres n'ont pas dépassé leur durée de vie. Sont-ils installés correctement?</li> </ul>	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<p><b>49)</b> Le recours à un filtre à air à haute efficacité dans un seul espace a-t-il été envisagé?</p>	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<p><b>50)</b> Le niveau d'humidité relative est-il maintenu entre 40 et 60 %?</p>	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<p><b>51)</b> Toutes les prises d'air et les retours d'air conditionné sont-ils nettoyés et désinfectés quotidiennement?</p>	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<p><b>52)</b> A-t-on envisagé d'installer une irradiation germicide aux ultraviolets (UVGI) dans le système de ventilation (méthode de désinfection pour tuer ou inactiver les micro-organismes)?</p>	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<p><b>53)</b> Le système de ventilation et la direction du flux d'air provenant des fenêtres/portes ouvertes, des ventilateurs et de la ventilation par aspiration locale ont-ils été envisagés de manière que l'air de la zone de respiration d'une personne ne soit pas soufflé directement dans celle de quelqu'un d'autre?</p>	

CASE À COCHER	LA VENTILATION suite	MESURES DE SUIVI NÉCESSAIRES (LE CAS ÉCHÉANT)
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<p><b>54)</b> Dans les établissements de soins de santé (notamment les foyers de soins de longue durée et les cabinets de dentiste) ce qui suit est-il également en place? [Veuillez noter que cette liste n'est pas exhaustive. Entre autres, l'American Society of Heating, Refrigerating and Air-Conditioning Engineers (ASHRAE)] a élaboré un document complet définissant les exigences applicables aux établissements de soins de santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Des salles d'isolement pour les infections aéroportées pour les patients infectieux ou les interventions produisant des aérosols? (Celles-ci sont soumises à une légère pression négative par rapport aux salles et aux pièces adjacentes), ce qui entraîne un confinement du virus dans la pièce.</li> <li>o Dans la mesure du possible, les portes des salles d'isolement pour les infections aéroportées sont-elles maintenues fermées aux couloirs?</li> <li>o Des ventilateurs d'extraction évacuent-ils l'air des salles d'isolement pour les infections aéroportées vers l'extérieur?</li> <li>o Le taux de renouvellement de l'air des salles d'isolement pour les infections aéroportées est-il réglé à au moins 12 changements d'air par heure, dont deux provenant de l'air extérieur?</li> <li>o Les systèmes de ventilation assurent-ils le mouvement de l'air d'une zone propre (aire de réception, poste de travail) vers une zone contaminée (aire de soins cliniques aux patients)?</li> </ul>	

## ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (ÉPI)

CASE À COCHER		MESURES DE SUIVI NÉCESSAIRES (LE CAS ÉCHÉANT)
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<p><b>55)</b> Y a-t-il un approvisionnement suffisant en ÉPI?</p>	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<p><b>56)</b> Est-il facilement disponible en ce qui concerne les circonstances dont le comité mixte de santé et de sécurité et le représentant des travailleurs en santé et sécurité auront discutées avec l'employeur?</p>	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<p><b>57)</b> Est-ce que toutes les personnes sur le lieu de travail les utilisent, les entretiennent et/ou les jettent correctement?</p>	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<p><b>58)</b> Si nécessaire, d'autres personnes, comme les visiteurs du lieu de travail ou les clients, utilisent-elles correctement l'ÉPI?</p>	

## SANTÉ MENTALE

CASE À COCHER		MESURES DE SUIVI NÉCESSAIRES (LE CAS ÉCHÉANT)
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<b>59)</b> Y a-t-il des preuves que les travailleurs ressentent de la peur et de l'anxiété? (Envisagez de les interroger pour connaître les sources possibles d'inquiétude et ce que le lieu de travail peut faire pour les atténuer).	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<b>60)</b> Existe-t-il un plan de soutien confidentiel en matière de santé mentale (par ex., un programme d'aide aux employés)?	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<b>61)</b> Dans l'affirmative, les travailleurs (et les autres parties du lieu de travail) sont-ils informés du programme, notamment de la manière de se prévaloir du soutien et/ou des ressources offertes?	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<b>62)</b> Si ce n'est pas le cas, les travailleurs sont-ils informés des ressources en matière de santé mentale accessibles au public?	

## LE CONFINEMENT ET LE SIGNALEMENT DE LA MALADIE

CASE À COCHER		MESURES DE SUIVI NÉCESSAIRES (LE CAS ÉCHÉANT)
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<b>63)</b> Existe-t-il un protocole visant à empêcher les salariés de se rendre au travail s'ils présentent des symptômes en-dehors du travail et/ou s'ils sont exposés à une personne présentant un cas suspecté/présumé/confirmé de COVID-19 ou s'ils sont de retour d'un voyage international au cours des 14 derniers jours (par ex., informer le lieu de travail, rester chez soi, procéder à l'auto-évaluation du gouvernement de l'Ontario, demander un dépistage/un traitement médical, se mettre en quarantaine)?	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<b>64)</b> Existe-t-il un processus pour restreindre l'accès au lieu de travail au public qui présente des symptômes, de retour d'un voyage international au cours des 14 derniers jours ou qui est entré en contact avec une personne présentant un cas suspecté/présumé/confirmé de COVID-19?	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<b>65)</b> Une signalisation est-elle clairement visible pour promouvoir ces restrictions (dans une ou plusieurs langues et/ou avec des symboles pour garantir la compréhension des travailleurs et des autres)?	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<b>66)</b> Existe-t-il un processus si les travailleurs tombent malades au travail et présentent des symptômes liés à la COVID-19 sur le lieu de travail (par ex., porter un masque chirurgical, se présenter au superviseur, partir immédiatement ou attendre dans un endroit désigné qu'on vienne le chercher)?	

CASE À COCHER	LE CONFINEMENT ET LE SIGNALLEMENT DE LA MALADIE suite	MESURES DE SUIVI NÉCESSAIRES (LE CAS ÉCHÉANT)
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<b>67)</b> Existe-il un processus si des clients/autres tombent malades et présentent des symptômes liés à la COVID-19 sur le lieu de travail (par ex., le signaler au superviseur, le superviseur leur demande de quitter le lieu de travail immédiatement)?	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<b>68)</b> Un équipement de protection individuelle est-il mis à la disposition de ceux qui tombent malades au travail (par ex., la fourniture de masques chirurgicaux)?	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<b>69)</b> Une salle d'isolement ou un espace réservé à l'écart des autres est-il mis à disposition des personnes qui tombent malades au travail et/ou qui ne peuvent pas partir immédiatement parce qu'elles sont trop malades et qu'elles doivent attendre qu'un ami ou un membre de la famille vienne les chercher?	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<b>70)</b> Existe-t-il un système pour retracer les aires de travail et les interactions des travailleurs afin de faciliter le traçage des transmissions sur le lieu de travail?	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<b>71)</b> Existe-t-il un système pour retracer les autres personnes qui entrent sur le lieu de travail afin de faciliter le traçage des transmissions (par ex., le cas échéant, n'autoriser que les rendez-vous sur réservation, établir un registre des visiteurs en demandant les noms complets et les numéros de téléphone)?	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<b>72)</b> L'employeur a-t-il désigné une personne chargée de signaler les cas de COVID-19 aux autorités compétentes? <ul style="list-style-type: none"> <li>o Un cas de COVID-19 contracté sur le lieu de travail au ministère du Travail, au CMSS ou au représentant des travailleurs en santé et sécurité et au syndicat, le cas échéant?</li> <li>o Une épidémie dans les établissements de soins de santé à l'unité locale de santé publique?</li> <li>o Une épidémie dans un foyer de soins de longue durée au ministère de la Santé et des Soins de longue durée?</li> </ul>	

## FORMATION ET INFORMATION

CASE À COCHER		MESURES DE SUIVI NÉCESSAIRES (LE CAS ÉCHÉANT)
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<p><b>73)</b> Les travailleurs et les superviseurs démontrent-ils le maintien de la formation et donc l'adéquation de celle-ci? (Cela peut être évalué en posant des questions lors de l'inspection. La liste suivante n'est en aucun cas exhaustive).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Peuvent-ils décrire les voies de transmission et les symptômes de la COVID-19?</li> <li>o Peuvent-ils expliquer les différentes mesures de contrôle mises en place sur le lieu de travail?             <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une distanciation physique minimale de deux mètres?</li> <li>• Le lavage des mains fréquent et complet?</li> <li>• Étiquette de la toux et des éternuements appropriée?</li> <li>• Nettoyage ET désinfection des surfaces qui sont souvent touchées?</li> </ul> </li> <li>o Savent-ils à qui ils doivent signaler une maladie ou d'autres préoccupations?</li> <li>o Peuvent-ils identifier la signification des pictogrammes du SIMDUT?</li> <li>o Si nécessaire, portent-ils correctement l'ÉPI?</li> <li>o Peuvent-ils démontrer comment mettre et enlever correctement l'ÉPI?</li> </ul>	
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable	<p><b>74)</b> Les informations importantes relatives à la COVID-19 affichées sur le babillard sur la santé et la sécurité sont-elles à jour (par ex., affiches, fiches d'information et adresses Web <a href="#">Santé Canada</a>, <a href="#">Santé publique Ontario</a>, <a href="#">Gouvernement de l'Ontario</a> et <a href="#">Workers Health &amp; Safety Centre</a>?)</p>	